

DOBLI® rétroviseur

pour poids lourds

Chaque année, plus de 400 utilisateurs européens de la route perdent la vie dans des accidents dus à l'angle mort latéral des camions, sans compter les dommages matériels. C'est pourquoi la directive de l'Union Européenne 2007/38/EC veut attaquer ce problème en rendant obligatoire l'installation, sur les poids lourds existants, de systèmes de vision indirecte (rétroviseurs/ systèmes de caméra) supprimant l'angle mort.

La directive prévoit l'installation a posteriori de rétroviseurs élargissant le champ de vision indirecte sur tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes, mis en circulation depuis le 1er janvier 2000, jusqu'au 31. mars 2009.

Il existe une solution particulièrement efficace pour réduire l'angle mort latéral de votre camion: le rétroviseur d'angle mort DOBLI®. Vendu plus de 200.00 fois, ce rétroviseur élargit considérablement le champ de vision indirecte et offre donc nettement plus de sécurité.

Le rétroviseur DOBLI® est disponible pour presque toutes les marques et types de camions et donc idéal pour équiper des flottes mixtes. Il est facile à monter et a un bon rapport qualité-prix.

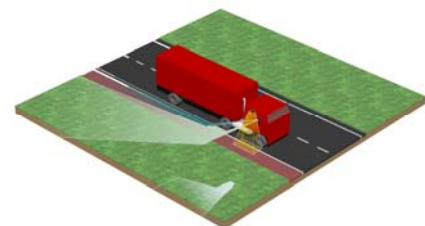
Certitude pour le conducteur
- Sécurité pour les autres!



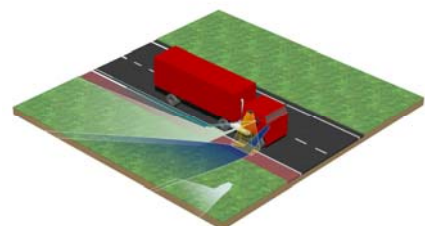
Le rétroviseur DOBLI®
„voit“ dans l'angle mort

Pourquoi choisir le rétroviseur DOBLI®?

- il est entièrement conforme à la nouvelle directive Européenne 2007/38/CE
- Il rend visible l'angle mort de votre véhicule
- Il convient pour tous types de camions et marques
- montage facile
- existe en version chauffante



Sans rétroviseur DOBLI®



Avec rétroviseur d'angle mort DOBLI®